

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

31

PREVENTION - SECURITE : Programmation des actions soutenues par la ville d'Avignon dans le cadre de l'appel à projets du Fonds Local de Prévention de la Délinquance

Mme NESME

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et conformément aux orientations de la Stratégie Nationale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la Ville d'Avignon a lancé, le 28 janvier 2026, un appel à projet au titre du Fonds Local de Prévention de la délinquance afin de soutenir les partenaires associatifs et institutionnels qui œuvrent quotidiennement en matière de prévention de la délinquance.

A ce titre, les actions soutenues dans le cadre du FLPD visent à répondre à des priorités nationales et locales comme :

- Le développement de la prévention primaire à destination des très jeunes et prévenir la délinquance juvénile ;
- Le renforcement de la protection des personnes vulnérables ;
- Les actions pour améliorer de la tranquillité publique ;
- Le soutien à la parentalité et la médiation familiale ;
- L'accès au droit et à la citoyenneté ;
- La prévention et la lutte contre la toxicomanie et les conduites addictives ;
- La prévention routière

Ainsi, 27 projets ont été présentés, 14 font l'objet d'un financement dans le cadre de la présente délibération et 13 ne sont pas financés et pourront être étudiés dans le cadre d'une éventuelle 2^{nde} tranche. La programmation qui en a découlé comprend le versement de subventions pour un montant de 69 700,00 €, dont la répartition est détaillée dans le tableau ci-après :

Nom de la Structure	Nom du projet	Détails du projet	Axes stratégiques	Montant subvention
CDAD	Permanences juridiques d'accès aux droits	Permanences gratuites d'avocats généralistes, d'avocats spécialisés en droit du travail ainsi que la mise en place de permanences en droit notarial et permanences de Résonances Médiation (médiation familiale)	Accès au droit et à la citoyenneté	7 000 €
AVENIR 84	Permanences d'accès aux droits médiation numérique	Permanence mensuelle de médiation numérique dédiées à des thématiques complexes (surendettement, retraites, recours, accès aux droits sociaux...) soit 20 permanences entre septembre 2023 et juin 2024	Accès aux droits et à la citoyenneté	2 800 €

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

SOS SOLIDARITES	TAPAJ	Permettre aux jeunes consommateurs de substances psycho-actives, éloigné des dispositifs de droit commun, exposés au risque de délinquance ou mendicité, d'avoir accès à une source de revenu légal rapidement. Le programme permet aussi de favoriser l'accès aux soins et de réduire les dommages et les risques liés à des conduites addictives au travers d'un accompagnement médico-éducatif individualisé	Prévention et lutte contre la toxicomanie et conduites addictives	3 000 €
--------------------	-------	---	---	---------

AVENIR SANTE PACA	Prévention / réduction des pratiques addictives chez les jeunes	Actions directes auprès des jeunes, sur des temps festifs de la ville. Ces actions, menées par d'autres jeunes spécialement formés, auront vocation à prévenir certaines consommations (alcool, protoxyde d'azote) et à orienter les jeunes si besoin vers des structures de proximité. L'accompagnement et la formation des organisateurs d'évènements festifs jeunes de la Ville.	Prévention et lutte contre la toxicomanie et conduites addictives	2 000€
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	Village prévention routière	Participation aux villages prévention routière initiés au sein des établissements scolaires (Collège/Lycée) sur Avignon avec l'animation de 2 ateliers sur chaque village comme le test au choc, apéro responsable, mobiligo (prépa ASSR).	Prévention routière	2 400 €

SEMAILLES	Ateliers d'inclusion et de remédiation des jeunes décrocheurs : nature, solidarité et alimentation durable	Ce projet vise à accueillir des collégiens ou lycéens en situation de décrochage scolaire, en partenariat avec la Ville pour des demi-journées d'immersion dans des ateliers pratiques (jardinage, cuisine durable, compost, marché solidaire). L'objectif est de favoriser le réengagement via des activités concrètes avec une approche individualisée, inclusive et positive, tout en renforçant les liens entre jeunes et acteurs locaux	Prévention primaire et prévention de la délinquance juvénile	2 000 €
-----------	---	--	--	---------

PLANNING FAMILIAL	Point accueil et écoute jeunes	Auprès des parents: contribuer au développement des compétences psychosociales des parents afin de soutenir leur fonction parentale, proposer une animation sécurisante et non jugeante des espaces de rencontres, d'échange et d'entraide afin de soutenir la fonction parentale, favoriser une réflexion sur les préoccupations actuelles de la jeunesse afin d'encourager un dialogue constructif entre les générations. Auprès des jeunes repérés par les médiateurs: prévenir les situations de ruptures de jeunes fragilisés, favoriser l'accès à des informations de prévention généraliste et/ou collective avec l'équipe de médiation et faciliter l'accès à notre espace d'écoute et de prévention.	Prévention primaire et prévention de la délinquance juvénile et soutien à la parentalité	4 000 €
----------------------	--------------------------------------	---	---	---------

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

LA COMPAGNIE DES AUTRES	Théâtre forum	Représentations sur le thème de l'emprise mentale, les réseaux sociaux et cyber-danger et les conduites addictives (protoxyde d'azote).	Prévention primaire et prévention de la délinquance juvénile	3 000 €
AMAV	Permanences d'aide aux victimes	Permanences gratuites d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement dans les démarches à toute personne qui s'estime victime d'un acte de délinquance	Renforcer la protection des personnes vulnérables	15 000 €
AMAV	Permanence d'écoute, d'aide et d'orientation psychologique.	Permanence de libre accès et d'écoute avec une psychologue avec pour double objectif le soutien à la parentalité et l'orientation vers le soin et ce dans des délais raisonnables.	Renforcer protection des personnes vulnérables	7 000 €
AMAV	Intervenant social au Commissariat	Création d'un poste d'intervenant social au Commissariat d'Avignon pour les victimes concernées par une affaire présentant un volet social (évaluation des besoins sociaux, intervention de proximité et faciliter l'accès de la personne aux service sociaux et de droit commun)	Renforcer protection des personnes vulnérables	14 500 €

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

ESPACE PLURIEL	Pieds d'immeubles et déambulation sociales, temps de convivialité (bien vivre ensemble dans ma cité)	Participer au développement des opérations pieds d'immeubles dans l'espace public en lien avec les médiateurs, co-animer des temps de convivialité en soirée (6 opérations par an).	Prévention primaire et prévention de la délinquance juvénile et Améliorer la tranquillité publique	2 000 €
ADDICTIONS FRANCE	Inspirez vous, c'est le festival !	Agir auprès des festivaliers afin de réduire les comportements à risques en milieu festif et favoriser des pratiques favorables à la santé en développant les actions de prévention des conduites addictives au sein du village OFF, intervenir sur la réduction des risques et des dommages en milieu festif, permettre l'accès au dépistage et sensibilisation des professionnels et des bénévoles à la réduction des risques et des dommages en milieu festif. Mise en place d'un stand/lieu ressource au sein du village du OFF soit 7 soirées sur 3 semaines et cycle de formation en amont.	Prévention et lutte contre la toxicomanie et conduites addictives	3 000 €

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

CENTRE SOCIAL ESPELIDO	Montfavet en action	A destination particulièrement des QPV "Broquetons-Ste Catherine", améliorer la tranquillité publique et le vivre ensemble en favorisant une occupation positive et régulière des espaces publics. Il repose sur la mise en place d'animations de proximité directement au pied des immeubles et sur les espaces extérieurs du quartier en mobilisant les habitants et les acteurs locaux autour d'activités sportives, culturelles et citoyennes.	Améliorer la tranquillité publique	2 000 €
------------------------------	------------------------	---	--	---------

Il est donc proposé de valider cette programmation 2026 du Fonds Local de Prévention de la Délinquance ainsi que la convention financière avec l'association AMAV qui bénéficie, dans le cadre de cet appel à projet, d'une subvention globale supérieure à 23 000 €.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Qualité de vie et de ville, sécurité et tranquillité publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'octroyer 69 700,00 € au titre du Fonds Local de Prévention de la Délinquance pour la programmation décrite dans la présente délibération;
- **APPROUVE** la signature de la convention annuelle avec l'association AMAV;
- **IMPUTE** les dépenses au chapitre 65, compte 65748 du budget principal;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Maire

Le Secrétaire de Séance

M. Olivier GALZI

M. Nicolas DONNADILLE



PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2026

ACTE PUBLIE LE 15/07/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :